

TÉMOIGNAGE
Réseaux thématiques
2021/2027



Élevage bovins viande
en région GRAND EST

Le réseau thématique «Précocité en élevage bovins allaitants» mobilise des éleveurs bovins viande sur toute la France pour produire des références technico-économiques.

Parmi les fermes suivies par le réseau, figure l'exploitation de Valentin MAIRE en Meurthe-et-Moselle.

Augmenter la productivité du troupeau avec du vêlage à 2 ans

EARL de LA FORÊT - Chenicourt (54)

RT13 « DES TROUPEAUX BOVINS VIANDE PLUS PRÉCOCES »

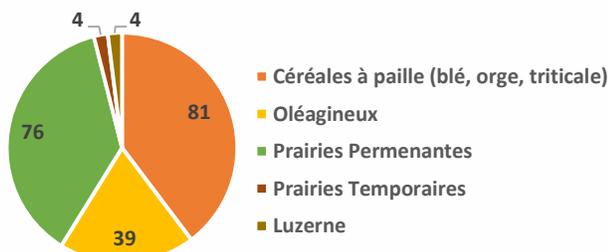
Chiffres clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :

1,7 UMO : Valentin, son père et un salarié (0,2 UMO)

SAU : 208 ha répartis comme suit :

Figure 1 : Assolement 2022 de l'EARL de la FORÊT (en ha)



Troupeau :

61 vaches de race Charolaise

Production de viande :

- 15 vaches de réforme à 403 kg de carcasse
- 7 génisses de boucherie à 402 kg de carcasse à 28 mois
- 23 broutards à 279 kg vifs à 8 mois
- 13 broutardes à 307 kg vifs à 9 mois

Chargement apparent :

1 UGB /ha SFP

Système fourrager :

Le pâturage est un objectif prioritaire pour Valentin Maire. Les génisses de 2 ans sortent début mars pour réaliser un déprimage sur une partie des surfaces qui sera ensuite destinée à du stock d'herbe sur pied distribué en été. Début avril, les génisses sont conduites, comme les vaches, en pâturage tournant avec un changement de parcelle tous les 2 jours.

- 47 % des surfaces en herbe sont pâturées ou conservées pour du stock d'herbe sur pied.
- 21 % sont récoltées de manière précoce en enrubannage.
- 32 % sont récoltées en foin.



Rétrospectives

Avant de s'installer sur l'exploitation familiale, Valentin MAIRE a travaillé à l'étranger. Il fut salarié aux Etats-Unis sur une exploitation d'élevage allaitant naisseur. En tenant compte des spécificités de son exploitation et de ses expériences, cet éleveur a décidé :

- de chercher à augmenter la productivité de ses surfaces en herbe en améliorant la gestion du pâturage,
- d'avoir un troupeau allaitant le plus économe possible,
- de travailler sur la précocité et la rusticité de son cheptel,
- et à surface en herbe identique, de trouver un moyen d'élever un nombre maximum de vaches.

Le vêlage à 2 ans est la solution qu'il a choisie pour supprimer une génération de génisses et avoir des fourrages disponibles pour des vaches supplémentaires.

Les premières génisses conduites en vêlage à 2 ans ont été mises à la reproduction au cours de l'hiver 2019/2020.



UNE GESTION DE LA REPRODUCTION EFFICACE

Les modes de reproduction utilisés sur le troupeau combinent l'insémination artificielle (sur les vaches) et la monte naturelle (sur vaches et génisses).

La ration hivernale des vaches est constituée d'enrubannage et de foin.

Au moment de la mise à la reproduction, un flushing est réalisé, en ajoutant 3kg de céréales par jour à la ration de base. Cette quantité est ensuite réduite progressivement pour atteindre 1kg en fin de lactation.

La gestion rigoureuse de la conduite de la reproduction, basée sur une période de vêlages et la réforme des femelles « décalées », permet d'obtenir de bons résultats techniques (tableau 1).

Tableau 1 : Résultats de reproduction
(Campagne 2022/2023)

CAMPAGNE	Résultats 2022/2023
Tx renouvellement	23%
Âge au 1 ^{er} vêlage	26 mois
Tx gestation	97%
IVV moyen	375 j
IVV 1er-2 ^{ème} vêlage	385 j
Tx mortalité	1,5%
Productivité numérique	102%



SÉCURISER LE VÊLAGE DES GÉNISSES

Valentin Maire a choisi d'utiliser un taureau de race ANGUS sur ses génisses conduites en vêlage à 2 ans pour les motifs suivants :

- la monte naturelle permet de mettre à la saillie les génisses à la période souhaitée, avec des "chaleurs silencieuses" détectées par le taureau.
- la facilité de naissance est améliorée par le croisement avec la race Angus, avec des poids de naissance plus faibles.

Au niveau des croissances, l'éleveur observe les mêmes différences entre les primipares et les multipares que s'il avait utilisé un taureau Charolais, avec 40 kg d'écart à 210 jours entre les veaux issus des primipares et ceux des multipares.

Le tableau 2 reprend les résultats des femelles (campagne 2022/2023). Les effectifs de mâles des primipares étant trop faibles, les résultats ne peuvent pas être analysés.

Tableau 2 : Performances des femelles issues des vêlages des primipares et des multipares (Campagne 2022/2023)

Veaux femelles	Issues de primipares (veaux croisés ANGUS)	Issues de multipares
Nombre	13	19
Poids de naissance	36 kg	45 kg
GMQ 0-210 jrs	947 g	1 084 g
PAT 210 jrs	235 kg	273 kg

Regards croisés

L'AVIS DE L'ÉLEVEUR

Pourquoi le vêlage à 2 ans ?

Avec le vêlage à 2 ans, je fais produire à mon troupeau d'avantage de veaux que si j'étais resté en vêlage à 3 ans. La productivité globale de mon troupeau me permet donc des gains économiques.

Avec le vêlage à 2 ans, quels critères aimerais-tu améliorer ?

Je tiens à conserver une période de vêlage sur 3 mois maximum pour me faciliter la gestion des lots d'animaux au pâturage. Ainsi, toutes les vaches qui reviennent en chaleur trop tard sont vendues.

En choisissant de faire vêler les génisses à 2 ans, j'applique cette politique de réforme également sur les primipares. En fonction des années, ce sont entre 20 et 50 % des primipares qui sont réformées pour cette raison. Avec cette sélection qui peut paraître sévère, l'objectif est d'améliorer, dans les prochaines années, la fertilité de mon troupeau.

L'AVIS DU CONSEILLER

Avec le vêlage à 2 ans, Valentin Maire cherche à produire un maximum de veaux sur l'exploitation et accepte que les performances des produits des primipares soient légèrement inférieures. C'est donc avec un peu de recul qu'il va falloir juger les performances économiques de l'atelier en se détachant du simple GMQ par animal pour regarder la production de viande globale de l'exploitation.

Il faudra donc être un peu patient avant d'établir des conclusions sur le plan économique : à l'inverse d'autres élevages qui passent au vêlage à 2 ans en adoptant des pratiques alimentaires utilisant davantage de concentrés, ici c'est tout l'inverse avec des conduites assez économes.

Fiche réalisée par :

Florian BOYER - Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle
(06 07 83 68 79)

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr
 décembre- Réf. Idele : 0023 301 119

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage -
 Crédits photos : Alexis Gangneron / CA

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (CasDAR) et de la CNE.

